

## COMMENT LE RENSEIGNEMENT JURIDIQUE SUR LES SOCIÉTÉS, EXTRAIT DU MONITEUR BELGE ET DE SES ANNEXES, EST-IL EXPLOITÉ AU SEIN D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Charles-Emmanuel LIBBRECHT  
Bibliothécaire-documentaliste gradué

### RESUME

Le Moniteur Belge (lois, arrêtés royaux et faillites- et ses Annexes (actes sur les sociétés) fournissent à l'heure actuelle une part non négligeable de l'information juridique sur les sociétés qui est diffusée sur un support micrographique (micro-fiches et microfilms).

Ce type de support ne facilite pas la recherche d'actes et/ou de lois sur les sociétés et est en passe d'être remplacé par un support informatique, ainsi que l'atteste les diverses initiatives privées actuellement en cours.

L'article fait donc le point sur la façon dont huit services de documentation de grandes banques traitent l'information juridique extraite du Moniteur et de ses Annexes et présente également les diverses initiatives privées et opportunités de diffusion électronique de ceux-ci, plus spécialement sur le réseau électronique interbancaire *Isabel*.

### SAMENVATTING

Het Belgisch Staatsblad (wetten, Koninklijke besluiten en faillietverklaringen) en zijn bijlagen (vennootschapsakten) leveren vandaag een belangrijke deel van de juridische informatie betreffende de vennootschappen die op microfilms verspreid wordt.

Dit artikel brengt de lezers op de hoogte van de manier waarmee acht

documentatiediensten van grote banken de juridische informatie afkomstig uit het Staatsblad en zijn bijlagen behandelen en stelt hen ook de verschillende private initiatieven en gelegenheden voor waarmee ze het elektronische informatie verspreiden, in het bijzonder het elektronische interbank netwerk genoemd *Isabel*.

### ABSTRACT

The Moniteur Belge (laws, royal decrees and bankruptcies) and its Annexes (acts on companies) supply at present time a great part of legal information about companies, that is distributed through a microfilmic display (microfiches and microfilms). We draw here a picture of the method used by different documentation units of eight major banks handling legal information from the Moniteur and its Annexes.

We also present the various private initiatives and the opportunities of their electronic distribution, more particularly throughout the interbank electronic network *Isabel*.

### INTRODUCTION

Après avoir présenté la situation actuelle de l'information juridique en Belgique, notamment les supports micrographiques et le cas d'une recherche type sur une société, on fera le point sur son traitement matériel et intellectuel dans les

services de documentation de huit grandes banques : banque Bacob, banque Bruxelles-Lambert, banque CERA, CGER, Crédit Communal, Générale de Banque, Kredietbank, et la banque Paribas Belgique.

On pourra ainsi envisager, pour remplacer les supports micrographiques, l'alternative qui consiste soit à recourir au service de documentation de la BBL ou à celui de la Kredietbank, soit de sous-traiter cela à l'extérieur auprès de sociétés privées. Cette synthèse se terminera par un bilan des nombreux avantages que le réseau interbancaire électronique *Isabel* peut retirer de la diffusion électronique du Moniteur et de ses Annexes.

### I. Situation actuelle de l'information juridique en Belgique

Les sociétés commerciales belges doivent publier en Belgique dans les Annexes du Moniteur toute modification juridique les concernant (constitution-dénomination - siège social - capital - faillite - changement de forme juridique etc ...), et plus particulièrement leurs actes constitutifs. Cette procédure a lieu devant un notaire qui enregistre l'acte et l'envoie au greffe du tribunal de commerce, qui le transmet à son tour au Moniteur lequel publiera l'acte dans les 15 jours dans ses Annexes.

#### Microfilmage et diffusion du Moniteur et de ses Annexes

Une fois publiés dans le Moniteur (qui comprend donc les lois, les arrêtés royaux et les faillites) et dans ses Annexes (qui renferment les actes relatifs à la vie des sociétés), ces lois et actes sont microfilmés par le Credoc et diffusés dans le grand public. Les deux types de microformes sont :

- Microfiches COM : de la taille d'une fiche en bristol classique d'une bibliothèque, elles contiennent notamment le Répertoire alphabétique des actes des sociétés commerciales livrés à des fréquences variées.
- Microfilms : Bobines de 16 mm qui contiennent soit le Moniteur, soit ses Annexes ou les asbl.

Pour les services de documentation qui ne scannent pas les Annexes ou le Moniteur et qui veulent retrouver des actes ou des lois, la seule solution est donc de disposer de ces microformes.

#### Cas d'une recherche type sur une société

Il faut consulter le Répertoire alphabétique des actes des sociétés commerciales ou obtenir les références des actes via une entreprise de renseignements commerciaux (exemple : Graydon Belgium, OR Belgium) qui indique pour chaque société recherchée les références des actes publiés à son sujet. Muni de ces références (jour/mois/année et n° d'acte), on consulte manuellement les microfilms correspondants.

Cela prend énormément de temps, surtout lorsqu'il s'agit d'effectuer une recherche sur une société dont le nom ne correspond pas exactement à l'appellation reprise dans le Moniteur, par exemple Ets. Bourgeois au lieu de Etab. Bourgeois.

Le Moniteur ne fait d'ailleurs que transcrire officiellement des documents qu'il reçoit et ne standardise pas leur orthographe.

On refait souvent la même recherche à quelques jours d'intervalle et dans chaque cas, il faut recommencer entièrement le processus de consultation du Répertoire alphabétique des actes de sociétés com-

merciales ou obtenir les références des actes via une entreprise de renseignements commerciaux, prendre les microfilms correspondants et les visualiser jusqu'à parvenir au bon numéro d'acte.

La tâche est fort fastidieuse : le service de documentation de la CGER a évalué qu'il fallait ainsi en moyenne 40 minutes pour retrouver l'acte constitutif d'une société et la banque CERA a affecté deux personnes uniquement à cette tâche. On perd beaucoup de temps à répéter des recherches déjà faites.

## II. Le point de la situation dans les services de documentation de huit institutions financières

### Bacob

Toute demande d'information juridique sur les sociétés belges (lois, arrêtés royaux ou actes de sociétés) est fournie par la société Graydon Belgium à Anvers.

### BBL

Le Centre National de Documentation (CND) de la BBL a une longue expérience dans la récolte et le stockage de l'information juridique extraite du Moniteur, il scanne d'ailleurs depuis octobre 1990, dans son système d'archivage électronique Filenet, tous les actes des Annexes, de même que les lois et arrêtés royaux du Moniteur intéressant la BBL.

Ce système malheureusement fermé possède son propre standard de compression des données et est sur le point d'être remplacé par un système plus performant. Son cahier des charges est d'ailleurs prêt.

### CERA

La grande banque coopérative du monde agricole travaille avec les microformes du Moniteur et aussi avec la société Graydon Belgium qui lui fournit certaines références d'actes ou de lois.

### CGER

La Documentation Financière opère encore surtout avec les microformes du Moniteur et des Annexes, s'adressant parfois aux sociétés Graydon Belgium ou OR Belgium pour obtenir les références de certains actes.

### Crédit Communal de Belgique

La Banque des Communes dispose des microformes du Moniteur et des Annexes, et recourt parfois à la société OR Belgium pour obtenir les références souhaitées.

### Générale de Banque

Le Business Information Service (BIS) de la Générale de Banque traite essentiellement d'information économique et financière externe et donc pas d'information à caractère juridique. BIS s'adresse à OR Belgium qui fournit, en accès direct à plusieurs services de la banque, les textes des actes et des lois recherchés.

### Kredietbank

Comme le CND de la BBL, le service de documentation de la KB scanne tous les actes du Moniteur et des Annexes ainsi que les faillites du Moniteur dans son système Ramsès depuis 1993. Il dispose néanmoins d'un fonds très important de microformes sur les sociétés.

### Paribas Belgique

Son service d'information sur les sociétés est géré par une seule personne qui travaille exclusivement avec des microformes. On y distingue deux fonds importants : celui d'avant 1990, constitué de pochettes remplies de microfiches au nom de chaque société (SA uniquement) et celui postérieur à cette date-là, dans lequel la totalité du Moniteur et de ses Annexes se trouve sur microfilms.

\*

\* \*

### III. Alternative

#### 1. Recourir au service de documentation de la BBL ou de la Kredietbank

Certains services de documentation comme ceux de la Kredietbank et de la BBL scannent toutes les Annexes, toutes les faillites du Moniteur et selon leurs besoins, certaines lois et arrêtés royaux du Moniteur. Ce travail énorme demande du personnel à plein temps (3,5 personnes à la BBL et 5,5 à la Kredietbank).

Il paraît opportun d'introduire maintenant quelques considérations techniques lorsque l'on parle du verbe « scanner ».

Tout document scanné est disponible dans deux types de format : le format image et le format texte.

**Format texte :** obtenu par un document après avoir été scanné avec l'OCR (procédé de reconnaissance optique des caractères); il correspond à du texte ASCII et peut donc être retravaillé, importé dans un traitement de texte, indexé automatiquement et transmis électroniquement.

**Format image :** obtenu par un document après avoir été scanné sans le procédé d'OCR, appelé aussi *bitmap* en anglais; il prend beaucoup de place au niveau de la mémoire et ne peut être retravaillé comme le format texte.

Il paraît indispensable de mentionner ces deux formats, car on scanne à l'heure actuelle le Moniteur et ses Annexes selon les deux procédés :

- *Le Moniteur* : peut être scanné au format image ou au format texte car sa présentation typographique (lisibilité des caractères, standardisation de leur taille et de leur police, qualité d'impression) est bonne et permet donc l'utilisation de l'OCR.
- *Les Annexes du Moniteur* : constituent des actes sur les sociétés. Leur mauvaise lisibilité et leurs qualités typographiques médiocres ne leur permettent que d'être scannées au format image.

*Il serait ainsi souhaitable de prendre une décision politique pour standardiser la présentation typographique, la mise en page et le support physique des actes notariaux futurs.*

Cette disposition permettrait d'éviter la multiplicité des formes et supports utilisés aujourd'hui par les notaires qui rédigent ces actes, multiplicité qui nuit gravement à leur présentation dans les Annexes du Moniteur.

#### En conséquence

- *Isabel* (Interbank Standard Association Belgium) désigne l'autoroute électronique interbancaire qui relie de nombreuses grandes banques belges et **permet**, outre l'échange électronique des données et les paiements automatisés ainsi que d'autres services, la **distribution d'informations commerciales et financières**.

Il conviendrait donc d'adjoindre au module de distribution d'informations commerciales et financières la fourniture complète des actes du Moniteur online.

Il apparaît dès lors que tous les services de documentation mentionnés gagneraient à ce que tout le Moniteur scanné (Annexes y comprises) soit

disponible sur le ré-seau *Isabel*, leur permettant ainsi un gain de temps considérable lors de toute recherche.

Cela permettrait aussi d'éviter le travail en double que fournissent actuellement la BBL et la Kredietbank à moins de trois kilomètres de distance !

- La BBL, dont le service de documentation (CND) possède le plus d'expérience (il scanne les Annexes et le Moniteur depuis 1990), pourrait être le chef de file d'un tel projet; elle affirme d'ailleurs être reconnue comme pionnière et banque leader en matière de services bancaires électroniques (Telelink @ Isabel/BBL Entreprises, février 1996).

Un accroissement de l'équipe du CND devrait toutefois se réaliser pour que l'on puisse répondre aux demandes durant les heures de pointe et pendant les congés.

On pourrait récupérer l'historique sur les sociétés, actuellement encore majoritairement sur microformes, puisqu'il existe des scanners pour les numériser.

De cette façon, l'on évitera un travail fastidieux, monotone, répétitif et onéreux, puisque chaque service de documentation refait dans son coin les mêmes recherches et bute sur les mêmes problèmes.

Les avantages d'une telle entreprise sont évidents :

- valorisation et utilisation du fonds documentaire du CND de la BBL, ou en cas de non reprise de celui-ci pour les raisons techniques expliquées auparavant, du fonds documentaire de la Kredietbank.
- gain de temps lors des recherches

d'actes et/ou de lois, économie de personnel pour toutes les banques participantes.

- nombreuses possibilités de commercialisation de ce type d'information en Belgique dans des milliers de sociétés, Ministères et administrations, banques, etc ...
- mise en relation automatique, pour chaque banque, de son fichier de sociétés clientes avec les actes et les lois correspondants parus dans le Moniteur, grâce à un système de base de données classique.
- très bel exemple de collaboration interbancaire.

## 2. Sous-traitance à l'extérieur

Deux services de documentation (Bacob et Générale de Banque) ont préféré cette option et obtiennent donc à l'extérieur les actes et les lois extraits du Moniteur et ses Annexes.

Nous avons interrogé quatre sociétés importantes dans ce domaine afin d'apprendre comment elles traitent matériellement le Moniteur et ses Annexes : Perform Doc/L'Echo de la Bourse, Graydon Belgium, OR Belgium et l'asbl Credoc :

Perform Doc/L'Echo de la Bourse : propose sur son CD-ROM *Belgilex* toutes les pages du Moniteur (Annexes non comprises) depuis le 1/1/95 qui sont disponibles au format texte ou au format image, avec une mise à jour tous les deux mois.

Perform Doc prévoit de mettre dès novembre 1996 sur Internet (serveur Belgium Online) et sur la banque de données online *Lexnet* (accès payant dans les deux cas) quasiment quotidiennement les pages du Moniteur scannées afin de remédier au retard relatif (six fois par an) dans la mise à jour de leurs CD-ROM.

La recherche peut s'effectuer sur tous les mots significatifs du texte puisque la totalité du texte du Moniteur est indexé.

Vu l'accroissement rapide du nombre de CD-ROM prévus, l'utilisateur ne pourra se contenter d'un lecteur de CD-ROM simple mais aura tout intérêt à employer un chargeur de 6 CD-ROM ou un juke-box pouvant en contenir des centaines.

#### Graydon Belgium :

importante société anversoise de renseignements commerciaux, nous l'avons interrogée pour savoir comment elle traitait matériellement le Moniteur et ses Annexes mais elle ne nous a pas répondu.

#### Or Belgium - Credoc :

lancent conjointement un CD-ROM, contenant uniquement les Annexes du Moniteur, qui sortira de presse à la fin de cette année (1996). Il est prévu de reprendre les sept dernières années des Annexes sous forme image, ce qui fait un total de 53 CD-ROM !

Leur fréquence de mise à jour sera de 8 CD-ROM par an.

La recherche pourra s'effectuer sur le n° de TVA, le n° de registre de commerce, la dénomination de la société, les abréviations, le n° de référence des Annexes, une liste de mots-clés, etc ...

Vu l'accroissement également fort rapide du nombre de CD-ROM prévus, l'utilisateur aura ici aussi tout intérêt à employer un chargeur de 6 CD-ROM ou un juke-box, par exemple le modèle Pioneer DR-5004 X, sous peine de devoir engager des disc-jockeys plutôt que des documentalistes !

## IV. Conclusion

**Solution préconisée :** après les avoir scannés, mettre le Moniteur et ses Annexes sur *Isabel*.

Une étude approfondie des coûts et des possibilités techniques de cette proposition devrait être entreprise pour confirmer les propos ci-dessus exposés.

Il ressort donc clairement que plusieurs entreprises privées, de renseignements commerciaux, oeuvrent aujourd'hui à la diffusion électronique du Moniteur et de ses Annexes, tant dans certaines grandes banques (BBL, Kredietbank) que dans des sociétés plus modestes. Ces entreprises privées offrent d'ailleurs des synergies intéressantes, par exemple, la société Perform Doc qui ne scanne que le Moniteur tandis que OR Belgium - Credoc le font uniquement pour les Annexes du Moniteur. Mais le nombre de CD-ROM prévus, tant pour le CD-ROM *Belgilex* que pour celui de *OR Belgium - Credoc*, ainsi que leur délai de mise à jour assez tardif, incitent à la réflexion quant à leur utilisation sur le réseau *Isabel*. Les tours (juke-box) pouvant contenir plusieurs centaines de CD-ROM seraient alors très utiles. Dès lors, on se demande :

**« Comment donc intégrer dans le réseau Isabel ces diverses initiatives - toutes aussi bonnes les unes que les autres, tout en étant chacune bien spécifique - qui tendent toutes vers un seul et même but : favoriser la meilleure diffusion électronique possible du Moniteur et de ses Annexes ? Il en va véritablement de l'avenir de la qualité de l'information juridique sur les sociétés au niveau national ! »**

**COORDONNEES DES SOCIETES MENTIONNEES**

- ◇ Perform Doc/L'Echo de la Bourse  
 Contact : Monsieur F. FERAUX  
 Rue de Birmingham, 131 - 1070 Bruxelles  
 Tél : 02/ 526 56 56
- ◇ OR Belgium sa  
 Contact : Monsieur R. CRABBE  
 Av. Delleur, 8 - 1170 Bruxelles  
 Tél : 02/ 675 67 97  
 Fax : 02/ 675 82 81
- ◇ GRAYDON BELGIUM sa  
 Meir, 21 b 10 - 2000 Anvers  
 Tél : 03/ 231 96 36  
 Fax : 03/ 231 96 99
- ◇ CREDOC asbl  
 Contact : Madame A. FLANDROY  
 Rue de la Montagne, 34 bte 11  
 1000 Bruxelles  
 Tél : 02/ 511 69 41  
 Fax : 02/ 513 31 95
- ◇ **ISABEL**  
 Contact : Monsieur Ph. R. DUBOIS  
 Rue Royale, 145 - 1000 Bruxelles  
 Tél : 02/ 227 15 11

**SOURCES CONSULTEES**

- ◇ L'information sur les sociétés : enquête sur son traitement auprès des services de documentation de huit grandes banques belges(Charles-Emmanuel LIBBRECHT).
- ◇ Visite et entretien auprès de la société Perform Doc.
- ◇ Visite et entretien après de la société OR Belgium.
- ◇ Entretiens téléphoniques avec la société Credoc et la société Graydon Belgium.

\* \* \*

**NOTE DE LA REDACTION**

Les Index « auteurs et mots-clés » de l'année 1995 paraîtront dans le n° 1997-1 des « CAHIERS ».

**NOTA VAN DE REDACTIE**

De indexen « schrijvers en trefwoorden » van het jaar 1995 zullen in het nummer 1997-1 van de « BLADEN » verschijnen.